



DÉFENDRE L'ÉCOLE PUBLIQUE

NON AUX 125 SUPPRESSIONS DE POSTES À PARIS !

Après les 155 postes supprimés à l'académie de Paris en septembre 2023, le Ministère prévoit pour la rentrée 2024, 125 suppressions supplémentaires ! Cela va entraîner plus de 180 fermetures de classes et empêchera la création de postes nécessaires : remplaçant-es, RASED, enseignant-es spécialisé-es, formateur-trices...

Les syndicats parisiens FSU-SNUipp, SNUDI-FO, SUD éducation, SE-UNSA, CGT éduc'action, CNT-STE, avec l'association de parents d'élèves FCPE Paris, dénoncent ces suppressions de postes massives et cette absence totale d'investissement dans le service public d'éducation. L'École publique est à un point de rupture : inclusion sans moyens, crise du remplacement, stagnation salariale des enseignant-es, absence de statut et de salaire digne pour les AESH, pénurie d'enseignant-es et de personnel médico-social, aggravation des difficultés scolaires, dégradation des conditions de vie des familles... Les écoles parisiennes ont besoin d'un véritable plan d'urgence ! Il faut, pour le service public d'éducation, des moyens à hauteur des besoins ! Ces conditions de travail dégradées vont être encore aggravées par la mise en place des groupes de niveaux au collège qui auront nécessairement des répercussions dans nos classes de cycle 3. Nous exigeons le retrait des groupes de niveaux au collège et des mesures contenues dans le « choc des savoirs ».

Nous exigeons l'annulation des 125 suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires (classes, remplaçant-es, RASED...).

Les organisations syndicales parisiennes FSU-SNUipp, SNUDI-FO, SUD éducation, SE-UNSA, CGT éduc'action et la CNT-STE, avec l'association de parents d'élèves FCPE Paris, appellent les personnels des écoles parisiennes à se mobiliser pour exprimer leur opposition à ces suppressions massives de postes et à exiger un réel investissement pour l'école publique à Paris.

Un préavis de grève a été déposé pour le mardi 5 mars, jour du Comité social d'administration (CSA), instance qui étudiera l'ensemble des mesures de carte scolaire proposées par l'Académie.

Rassemblement samedi 2 mars à 14h30

Place de la Sorbonne

**Rassemblement mardi 5 mars, jour du CSA, dès 8h30
devant le Rectorat, 12 boulevard d'Indochine**